

Calendrier scolaire : ni récupération de la pré rentrée, ni remise en cause des 36 semaines !

La FNEC FP-FO constate que le ministre a fait le choix de maintenir le CSE le 14 novembre, le jour de la grève nationale à l'appel de la FNEC FP-FO, CGT Educ, SUD Education et les fédérations des personnels territoriaux FO et CGT. Dans ces conditions la cgt-FO et la FNEC FP-FO ne siègeront pas.

La FNEC FP-FO et la cgt-FO rappelle que le calendrier scolaire détermine directement le temps de service des enseignants, des personnels administratifs qui réalisent les affectations pour la rentrée et des chefs d'établissements qui en assurent l'organisation.

Récupération de la pré rentrée : inacceptable

Au fil des années les enseignants, les personnels ont vu disparaître la journée du maire alors que leur était imposée la journée de solidarité. Dans le même temps leur pouvoir d'achat n'a cessé de se dégrader, leur traitement net diminue depuis plusieurs années et leurs conditions de travail se dégradent avec le manque de postes et les rythmes scolaires. Et maintenant ils devraient récupérer le jour de pré rentrée déjà travaillé.

Pour FO c'est totalement inacceptable.

La définition légale de l'année scolaire de 36 semaines doit être respectée

Force Ouvrière demande que la définition légale de l'année scolaire de 36 semaines soit respectée et n'acceptera pas sa redéfinition en « 36 semaines de cours », formule qui vise à justifier la récupération de la journée de pré rentrée ainsi que la rentrée des enseignants en août pour les trois prochaines années avec une sortie en juillet.

FO rappelle que la rentrée des enseignants n'a jamais eu lieu en août et alerte le ministre sur la situation des enseignants du 1er degré dont la date de départ en retraite est obligatoirement fixée au 1er septembre.

FO n'acceptera pas la prétention du ministre à calculer l'année scolaire en nombre de jours pour préparer l'annualisation des services et la récupération des jours fériés et des congés maladies.

Force Ouvrière demande que l'année scolaire débute au 1er septembre et se termine au 30 juin ...

Le ministre serait donc bien inspiré de renoncer à inscrire la pré rentrée en août pour les trois ans à venir et d'annuler la récupération du jour de pré rentrée les 13 novembre et 11 juin 2013.

... et le pont de l'Ascension

Par ailleurs Force Ouvrière revendique que le pont de l'Ascension soit attribué nationalement par décision du ministre et sans récupération.

Montreuil le 13 novembre 2013